

4 Origines et tendances de la consultation privée vues par des doyens de la profession

LES ORIGINES ET L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE PRIVÉE, DES ANNÉES 1960 AUX ANNÉES 1990

vues par Robert Darveau et Royal Grenier, piliers de la consultation privée en foresterie au Québec



Robert Darveau, ing. f.,
Fondateur de Consultants forestiers DGR inc
(1961 à 1987)



Royal Grenier, ing. f.,
Consultants forestiers DGR inc
(1971 à 1993)

MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE

Au début des années 1960, les forêts du Québec recouvrent environ 631 000 km². Si l'on enlève la superficie forestière couverte par les réserves forestières cantonales, spéciales, domaniales, lots de colonisation disponibles et terrains vacants, la forêt productive du Québec totalise 424 114 km² dont 16 % appartiennent à des propriétaires privés.

ont leurs propres ingénieurs forestiers qui couvrent leurs besoins d'ingénierie forestière et de ce fait n'ont que rarement recours à des firmes de consultants en foresterie.

À la fin des années 1960, l'industrie du sciage est face à une hausse de la demande pour ses produits et cherche à se développer. Une modification de la Loi sur les terres et forêts en 1974 autorise la mise en œuvre du programme d'abolition graduelle des concessions forestières, ce qui constitue un pas vers une plus grande implication de l'État dans la gestion forestière.

À compter de 1960, la tenure et la gestion du domaine forestier évoluent comme l'indique le tableau suivant (Duchesneau, 2004, p. 11) :



En 1934, le régime des concessions forestières¹ est instauré. En 1960, 82 % (215 000 km²) de la forêt publique productive est aux mains de 151 concessionnaires, dont plusieurs sont des compagnies de pâtes et papier détenant une forte proportion des concessions. Presque toutes ces compagnies

Années	Concessions	Forêts domaniales
	km ²	km ²
1961	216 142	1 272
1971	227 530	95 480
1981	154 433	300 638
1985	144 610	310 461

¹ Secteurs de forêt publique concédés à des exploitants forestiers par le ministère des Terres et Forêts, permettant la récolte de volumes ligneux selon les possibilités établies dans un plan d'aménagement forestier couvrant la concession. À noter que certaines concessions avaient été accordées avant le régime de 1934.

En 1986, la Loi sur les Forêts est adoptée, elle révoque les concessions forestières et amorce un virage important en matière de gestion forestière. Dorénavant, la possibilité forestière à rendement soutenu doit être respectée et des traitements sylvicoles doivent être effectués pour assurer la venue d'un peuplement équivalent à celui récolté. En 1987, 296 contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) sont attribués, favorisant d'abord les grandes compagnies papetières et les scieries, et assurant un approvisionnement pendant 25 ans.

RÉFLEXION SUR LE CONTEXTE FORESTIER ET L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE PRIVÉE

Au fil des années, de 1961 à 1985, la tenure et la gestion du domaine forestier ont beaucoup changé. La superficie de la « forêt domaniale » passe d'à peu près zéro à 310 000 km² et celle des « concessions » est réduite de beaucoup. Ce changement draconien du mode de tenure incite de nouveaux investisseurs à l'implantation de scieries et d'usines de pâtes et papiers. Cela favorise les activités des firmes d'ingénieurs forestiers qui se voient confier des mandats d'études d'approvisionnement et de rentabilité en regard de ces projets industriels.



Survol d'une forêt en Gaspésie.

Source : Consultants forestiers DGR, 1963.

Dans le *Laval forestier*², promotion 1951, quatorze firmes d'ingénieurs forestiers-conseils s'annoncent et offrent leurs services. Ces ingénieurs

forestiers en pratique privée deviennent dans les années 1960 des intervenants privilégiés auprès des instances gouvernementales du Québec et du Canada, de certains concessionnaires, de grands propriétaires privés et d'investisseurs potentiels dans l'implantation d'usines. Les firmes publicisées en 2015 comprennent cependant beaucoup plus d'ingénieurs forestiers que celles publicisées en 1951. De plus, elles font souvent état de l'appartenance à ces firmes d'autres professionnels comme des économistes, des biologistes, des urbanistes, des sociologues et autres spécialistes. En comparaison avec les publicités de 1951, aucune mention d'arpenteurs-géomètres n'est faite dans celles de 2015 que l'on retrouve dans le Répertoire des membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec..

DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT D'EXPERTISE

Le rôle des consultants ne consiste pas seulement à répondre à des besoins existants. Il est également nécessaire d'être à l'affût des clients potentiels et de développer de nouvelles façons de faire qui leur bénéficiera.

Par exemple, les consultants forestiers ont beaucoup contribué au cours des années à l'exécution de travaux d'inventaire forestier et de photo-interprétation dans les forêts publiques et privées du Québec. Une des avancées notables a été l'utilisation de photographies aériennes pour la localisation des travaux de terrain à partir du début des années 1960. Ensuite, les méthodes ont été développées pour caractériser les peuplements forestiers du Québec. Les premiers photo-interprètes sont apparus au Service de l'inventaire forestier du Québec au début des années 1960. Les firmes de consultants forestiers ont été un joueur important dans le développement de cette technologie et de ce nouveau mode de cartographie forestière.

² « Laval Forestier » est une revue des finissants en foresterie de l'Université Laval, elle a été publiée de 1942 à 1961 sous ce nom, puis est devenue « Laval forestier et géomètre » de 1962 à 1972.



Photo du lac Saint-Jean.

Source : Consultants forestiers DGR.

Au-delà des activités réalisées au Québec, les consultants québécois en foresterie ont été appelés à partager leurs expertises dans d'autres provinces canadiennes, ainsi qu'à l'international. À compter de 1968, l'année de fondation de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), quelques firmes de consultants forestiers ont obtenu des mandats de cette agence fédérale et ont collaboré à des études forestières, particulièrement en Afrique.

ACTIVITÉS DE CONSULTANTS FORESTIERS DGR INC. AU QUÉBEC ET DANS D'AUTRES PROVINCES³

Notre firme a toujours continué à développer ses activités dans l'exécution de nombreux mandats reliés à la compétence des ingénieurs associés et nécessitant le développement du personnel à tous les niveaux. En ce qui concerne le

³ Cette firme portait le nom d'Omer Lussier et Associés durant les années 1960. Ensuite, entre 1971 et 1976 elle a porté le nom de Darveau, Grenier, Lussier et Associés. La première incorporation a lieu le 4 mai 1976 sous le nom de DGL consultants inc. puis successivement Darveau, Grenier, Routhier et associés inc., en 1982 et Consultants forestiers DGR inc. à partir de 1987.

gouvernement du Québec, les principaux mandats ont touché l'inventaire forestier, l'interprétation photogrammétrique et la cartographie forestière, l'implantation d'un système de placettes-échantillons permanentes, la confection de tarifs de cubage par région. Au chapitre de l'entreprise privée, de nombreux mandats ont été exécutés dans le cadre d'opérations courantes ou de nouveaux projets industriels.

Au cours de toutes ces années, notre firme a réalisé plusieurs projets qui ont influencé le développement du secteur forestier. Ainsi, à titre d'exemple de travaux réalisés au Québec :

- Plan de mécanisation des travaux forestiers de la Singer Manufacturing (premier mandat de la firme).
- Travaux forestiers de base pour l'implantation du Parc national de la Mauricie.
- Inventaire et cartographie de la Seigneurie de Beupré appartenant au Séminaire de Québec.
- Inventaire canadien des terres.
- Calcul des approvisionnements de plusieurs industriels lors de la création des CAAF.
- Plusieurs dizaines de plans généraux d'aménagement forestier dans les aires communes et par la suite, dans les unités d'aménagement.



Équipe d'inventaires forestiers sur la Côte-Nord.

Source : Consultants forestiers DGR, 1965.

Des études économiques de tous genres, parfois en collaboration avec d'autres firmes, ont aussi été effectuées pour le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux : Saskatchewan, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

Un travail majeur a marqué les années 1970 : la cartographie forestière des terres publiques du Nouveau-Brunswick. DGR a entrepris les premiers contrats octroyés par le gouvernement de cette province; puis les travaux ont été exécutés en association avec une firme de Frédéricton. Ils couvraient les contrôles terrestres, la photo-interprétation et la production de cartes forestières.

ACTIVITÉS DE CONSULTANTS FORESTIERS DGR INC. EN FORESTERIE INTERNATIONALE

À la demande des ministères de l'Industrie et du Commerce du Québec et du Canada, de la Banque Mondiale, de l'ACDI et de certaines firmes de

consultants canadiennes œuvrant à l'international, DGR, au fil des ans, a participé à des missions en foresterie internationale en Chine, en Malaisie, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guyane anglaise, au Madagascar, à Sainte-Lucie, etc.

CONCLUSION

Ce qui semble à retenir des décennies 1960 à 1990, années actives de nos carrières, c'est le changement draconien du mode de tenure et de gestion du domaine forestier au Québec. Ce remue-ménage favorise les firmes d'ingénieurs forestiers qui, avec une technologie évolutive dans leurs outils de travail, se voient confier des mandats d'étude d'approvisionnement et de rentabilité en regard de projets industriels.

BIBLIOGRAPHIE

Duchesneau, M. (2004), Gestion de la forêt publique et modes d'allocation de la matière ligneuse avant 1986, Rapport préparé pour la Commission d'étude sur la forêt publique québécoise.

www.dgr.ca

DGR

CONSULTANTS FORESTIERS

Conseillers en gestion des ressources forestières et en valorisation de la fibre

depuis 1961



870, av. Casot, Québec

www.dgr.ca

418-683-2385